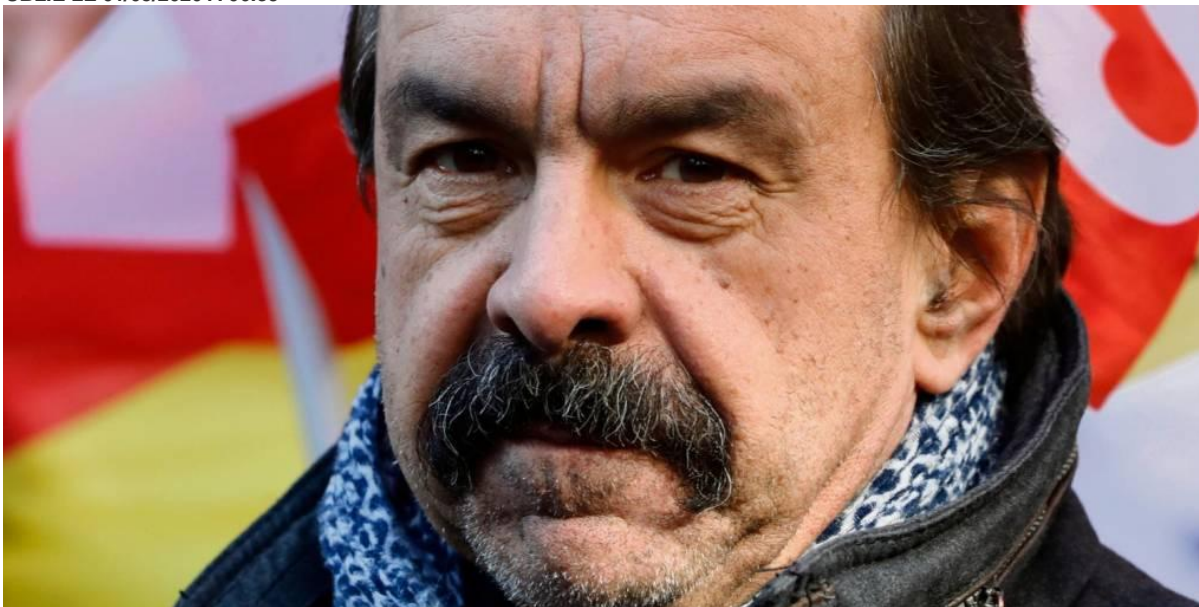


Coronavirus. « Plus jamais ça » : le message du patron de la CGT Philippe Martinez

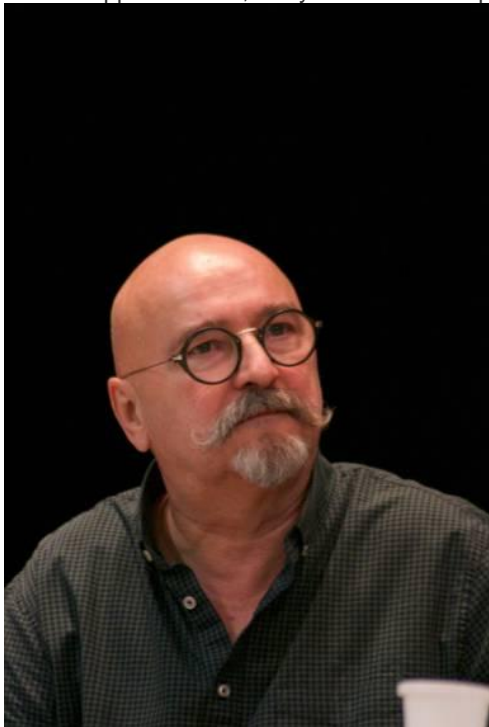
Après ses annonces sur le déconfinement mardi, le Premier ministre Édouard Philippe doit rencontrer les partenaires sociaux ce jeudi 30 avril. Les questions et les critiques des syndicats sont encore nombreuses, comme le démontre cet entretien avec Philippe Martinez.

Thomas DUBOIS

PUBLIÉ LE 01/05/2020 À 06:39



Pour Philippe Martinez, les syndicats ne sont pas encore suffisamment écoutés dans la crise actuelle. (Photo AFP)



Michel Masdebrieu. (Photo d'archives PN)



Manifestation contre la réforme des retraites au Havre, en janvier dernier. (Photo Boris Maslard/Paris-Normandie)

Par honnêteté, précisons d'emblée que pour de pures questions d'agenda, l'entretien qui suit a été réalisé la veille des [annonces d'Édouard Philippe sur la stratégie de déconfinement](#). C'était un risque à prendre, considérant qu'il aurait fallu un incroyable — et improbable — virage à 180 degrés pour que le Premier ministre parvienne à convaincre le secrétaire général de la CGT, **Philippe Martinez**. Ses critiques à l'égard du gouvernement n'ont certainement pas varié depuis mardi : il les renouvelle pour *Paris-Normandie* en cette veille de 1er-Mai historique où les militants, faute de défilés, sont invités à manifester à leurs fenêtres ou sur les réseaux sociaux.

En ce 1er-Mai pas comme les autres, quel est le message que souhaite faire passer le secrétaire général de la CGT aux salariés ?

Philippe Martinez : « Le message essentiel, que l'on partage avec plusieurs associations et ONG, c'est " plus jamais ça ". Il y a désormais un monde à revoir complètement. En matière de droits, de protection sociale, de santé, d'environnement, etc. »

Comment s'organise votre travail à la CGT, en ce moment ?

« Le travail est là. On voit bien — et encore plus à cette période — l'utilité des syndicats, puisque l'on reçoit énormément de sollicitations. La première difficulté, c'est de travailler et de militer sur un sujet que l'on ne connaît pas. Nous avons beaucoup d'appels de salariés —

organisés ou pas, d'ailleurs — qui veulent obtenir des explications sur les ordonnances, savoir ce qu'est un droit de retrait, etc. Donc nous avons beaucoup d'activité dans ce contexte difficile, où l'on ne voit jamais personne. Moi-même, je respecte évidemment les consignes, je fais du bureau-maison. »

Redoutez-vous un redémarrage trop hâtif de l'activité ?

« Le redémarrage, tout d'abord, il est déjà là. Bon nombre de salariés ont continué à travailler : les soignants évidemment, mais aussi tous ceux dont on parle moins d'habitude et que l'on commence à découvrir... On voit bien, le matin, qu'il y a de plus en plus de monde sur la route pour aller au travail.

Ce que nous craignons, c'est qu'au nom de raisons économiques, la santé passe au second plan. Le meilleur exemple, c'est la reprise de l'école. L'école ne peut pas être une garderie pour permettre aux parents de retourner au boulot. Quant à ceux qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas y renvoyer leurs enfants, ne vont-ils pas subir la pression de leurs employeurs ? Il y a aussi la question très compliquée des transports, que j'évoque régulièrement avec tous ceux que j'ai au téléphone : ministres, président de la République... On ne peut pas avoir de déconfinement sans être sûrs d'avoir des mesures de protection et des tests en nombre suffisant pour tout le monde. »

« Il y a beaucoup de gestion approximative »

Comment jugez-vous l'action du gouvernement, et notamment la modification par ordonnances du Code du travail ?

« Je trouve, comme beaucoup d'observateurs et de citoyens, qu'il y a beaucoup de gestion approximative, de contradictions à travers les messages des uns et des autres. Pour reprendre l'exemple de l'école : on a un chef de l'État qui, le lundi de Pâques, annonce la reprise le 11 mai, alors que la réalité est bien plus compliquée. Cela n'aide pas les citoyens à se sentir en sécurité. Sans parler du sujet des masques... Même s'il faut reconnaître que la situation est inédite, je trouve qu'il y a beaucoup de tergiversations de la part du gouvernement, et les syndicats — en tout cas la CGT — ne sont pas toujours entendus. Regardez Amazon : il a fallu aller au tribunal pour être enfin écoutés ! Sur le sujet des ordonnances et du temps de travail, nous considérons que tous ceux et toutes celles qui sont au boulot ont déjà fait beaucoup d'efforts : pas la peine de modifier la loi pour les obliger à

travailler plus ! Pour ceux qui font du télétravail, il faut rappeler que cela s'accompagne de contraintes supplémentaires et d'horaires très importants. Quant à ceux qui ne sont pas au boulot, ils perdent de l'argent. Ils ne sont pas en vacances. Ils sont restés à la maison parce qu'on leur a demandé, parce que c'est la meilleure façon de se protéger, et ils perdent 16 % de salaire tous les mois. »

Vous revendiquez toujours une indemnisation du chômage partiel à hauteur de 100 % ?

« On a proposé que le gouvernement décrète un état de catastrophe sanitaire et mette à contribution les assurances. Évidemment pour aider un certain nombre de petites entreprises, qui n'ont rien et qui n'ont pas les services juridiques des grandes entreprises, mais aussi pour permettre aux salariés de ces mêmes entreprises d'avoir le complément de chômage partiel qui leur manque. On sait bien que les grands groupes d'assurance ne seront pas sur la paille demain matin. Il faut rappeler que la France était championne du monde des dividendes versés aux actionnaires l'année dernière. Cela se comptait en plusieurs dizaines de milliards d'euros. Donc, il y a un certain nombre de grandes entreprises qui devraient faire preuve de davantage de solidarité, notamment les assurances et les banques. »

« Ça devrait inspirer pour l'avenir »

Le gouvernement a lancé un appel en ce sens...

« Une incitation ne vaut pas obligation. Les salariés, eux, on ne les incite pas à perdre 16 %. Ils perdent 16 % tous les mois, point barre. »

La ministre du Travail Muriel Pénicaud a fait l'objet de beaucoup de critiques de la part des syndicats dans la gestion de cette crise. Vous les partagez ?

« C'est tout le paradoxe. Alors que les syndicats ont été beaucoup critiqués, notamment par le président de la République, on n'a jamais eu autant de contacts depuis cinq semaines, jusqu'à deux ou trois réunions hebdomadaires. Ça devrait peut-être inspirer pour l'avenir. Ceci dit, entre ce que nous disons et ce qui se fait réellement, il y a souvent un décalage. J'ai eu l'occasion de le formuler, même si ça agace Mme Pénicaud : on a besoin non seulement d'écouter, mais aussi d'entendre ce que disent les syndicats. Et de ce point de vue là, il y a toujours quelques problèmes. »

Craignez-vous à l'avenir que la crise devienne un prétexte pour justifier des licenciements ?

« Dès le départ, la CGT a demandé à ce que tous les PSE et les licenciements soient stoppés d'une part, et interdits d'autre part. Il y a donc effectivement un risque d'explosion des licenciements, c'est pour cela qu'il y a un réel besoin de transparence sur la réalité économique des entreprises, en particulier les plus importantes. Si on donne de l'argent à Air France pour les aider à virer du monde et supprimer une compagnie, il y a un problème. D'un autre côté, si l'on ne veut pas que les TPE-PME, qui souffrent vraiment, suppriment des emplois, il faut un accompagnement spécifique. On sait bien que les trésoreries des petites entreprises sont à flux tendu... C'est pour cela que nous demandons la suppression des dividendes versés aux actionnaires. Ça, c'est de l'argent qui pourrait servir à maintenir l'emploi et préparer l'avenir. »

Préavis de grèves et polémiques « mal placées »

Les récents préavis de grève déposés par la CGT dans les services publics, avec votre soutien, ont suscité de l'incompréhension, voire de l'indignation. Que répondez-vous aux critiques ?

« Il y a eu des grèves dans certaines entreprises privées, dans le but d'obtenir des protections. Quand vous demandez des protections à la direction lors d'une réunion de CSE [Comité social et économique, NDLR], quand vous faites valoir votre droit de retrait et quand tout cela n'est pas entendu, cela conduit à des arrêts de travail. On en a moins parlé, mais cela a bien existé dans certaines entreprises privées. Au sujet de ces préavis de grève dans la fonction publique, qui suscitent des polémiques mal placées de la part du gouvernement : rappelons qu'un préavis, c'est une alerte. On ne peut pas dire " merci, les premiers de corvée " — ceux qui ramassent les poubelles, qui nettoient les rues, les aides à domicile, etc. — et les laisser travailler sans protections ! Au bout d'un moment, quand vous tirez tous les signaux d'alarme sans succès, il y a un préavis... Cela ne veut pas dire que tout le monde s'arrête : ce préavis concerne uniquement les collectivités territoriales où tout n'est pas mis en œuvre. Je pense d'ailleurs qu'il existe toujours des problèmes, notamment vis-à-vis des aides à domicile qui sont, je trouve, trop mal traitées en cette période. Elles font un boulot très important, et certaines travaillent encore sans les protections nécessaires. »

Déconfinement : les retraités s'estiment discriminés

Chez les retraités aussi, du moins dans leurs organisations représentatives, l'heure est au mécontentement à l'amorce du déconfinement.

« *Pas des citoyens entièrement à part, mais des citoyens à part entière.* » La formule bien sentie émane de l'union syndicale CGT des retraités de Seine-Maritime, emmenée par son secrétaire général, le Havrais **Michel Masdebrieu**, ancien salarié d'EDF. En effet, selon ce dernier, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour permettre aux seniors de retrouver au plus tôt une vie « normale », après qu'ils aient été, selon lui, beaucoup trop déconsidérés au cours de la crise.

« *Le président Macron a annoncé que, pour " leur bien ", les personnes âgées devraient rester confinées après le 11 mai, écrit la CGT des retraités de Seine-Maritime dans un communiqué. Face aux protestations, notamment des associations et organisations syndicales de retraités dont la CGT, il recule, mais renvoie les retraités à leur responsabilité ! Autrement dit, si vous tombez malade, ce sera votre faute ! De qui se moque-t-on ?* »

« IL FAUT DONNER LES MOYENS DE SORTIR »

« *Il faut donner à l'ensemble de la population les moyens de sortir, insiste Michel Masdebrieu. Moi aussi, mes petits-enfants me manquent.* » Sans compter que « *les retraités participeront à la relance économique, par leurs dépenses* ».

L'occasion pour le responsable CGT de rappeler cette vieille revendication que les organisations syndicales martelaient toujours avant la crise sanitaire : la nécessaire revalorisation des pensions. « *Mais on voit bien aussi qu'il faudra mettre le paquet sur le développement des services publics, sur la relocalisation de la production de médicaments et d'équipements sanitaires* », souligne Michel Masdebrieu.

« Si demain on relance la réforme des retraites, c'est que l'on n'a rien compris ! »

La crise du coronavirus a stoppé net la réforme des retraites contre laquelle se battait la CGT.

François Hommeril, le président de la CFE-CGC, a affirmé récemment dans ces mêmes colonnes que le sujet était « terminé ». Partagez-vous son point de vue ?

« Premièrement, il faut bien rappeler qu'il y a eu beaucoup de mobilisations et que c'était un sujet de crispation dans le pays. Si après cette crise sanitaire, on redémarre sur un motif de forte contestation, c'est que l'on n'a rien compris ! Nous avons clairement fait savoir au

gouvernement que, sur le dossier des retraites comme sur celui de l'assurance chômage, il fallait tout arrêter. Et revoir les choses différemment, sur la base de la solidarité. On voit bien aujourd'hui que ça veut dire quelque chose, la solidarité. Certains critiquent beaucoup notre modèle social. Pourtant, bien que celui-ci ait été fortement attaqué, heureusement que nous l'avons ! Vous avez vu ce qui se passe aux États-Unis, le pays " moderne " par excellence ? En quelques jours, c'est une dizaine de millions de chômeurs d'un seul coup... On l'avait déjà vu lors de la crise de 2008, mais on le revoit encore plus cette fois-ci : avoir des garanties sociales, avoir de la solidarité, c'est quand même mieux que le chacun pour soi. »

Thomas Dubois

Journaliste, service reportage Rouen

t.dubois@paris-normandie.fr